

...étions considérés comme des bêtes de somme. Du moment que nous étions nourris et blanchis, nous n'avions rien à dire...

La loi d'orientation de 1975 en faveur des personnes handicapées stipulait que le ministère du travail nous prit en charge. Notre salaire fut multiplié par trois, ce qui me permettait de gagner la petite fortune de trois cents francs par mois. De plus, désormais, chacun de nous avait droit à l'allocation d'adulte handicapé, à l'allocation compensatrice ainsi qu'à l'allocation logement. Mais ces allocations étaient intégrées dans le prix de journée et donc versées à l'établissement qui nous hébergeait. Je finissais par croire que notre travail n'avait d'autre objet que de faire le profit d'une société qui croyait servir une bonne cause en la trahissant.

Parmi les éducateurs, certains n'étaient pas toujours d'accord avec la direction, mais ils ne pouvaient pas le dire, sous peine d'être renvoyé.

En 1979, j'ai rencontré Christine, une fille très réservée, qui m'a beaucoup soutenu dans ce combat, et avec qui je pouvais tout partager. Elle me comprenait, grâce à sa gentillesse et à sa douceur. A table, elle se mettait près de moi et me faisait manger et cela fit naître entre nous des sentiments et des liens sincères. Ma colère...